

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 26 FEVRIER 2015

Absent(s) excusé(s) : Isabelle Barruel.

## CRITERES D'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS ANNUELLES AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES ET EXTERIEURES

La Municipalité a été saisie d'une demande de revalorisation du montant des subventions annuelles versées aux associations mais aussi de demandes nouvelles de la part du Rugby Club de la Mure, du club d'aéromodélisme à La Mure.

Le Maire présente la liste nominative des associations concernées, à savoir : Amicale Gymnique de Monteynard (260 €), ACCA de Monteynard (260 €), Sou des Ecoles de Monteynard (765 € pour provision classe de mer), les Roues Cool, club de motards de Monteynard (70 €) Foot de La Motte-d'Aveillans (50 € par licencié), Foot de Saint-Georges-de-Commiers (50 € par licencié), Judo Club de La Mure (50 € par licencié), Ski Club de la Motte-d'Aveillans (50 € par licencié).

Il a été demandé à ces associations communales et extérieures de fournir le dernier bilan moral et financier.

Les bilans s'avèrent être tous positifs et le Maire propose le maintien des subventions forfaitaires pour les associations communales à l'exception des Roues Cool qui renonce à toute aide en 2015 et de fixer à 40 € par licencié la subvention aux associations extérieures précitées.

Le Maire explique qu'il propose de ramener à 40 € la participation par licencié de façon à accompagner toutes les disciplines proposées aux enfants et ados (jusqu'à 18 ans) mais aussi parce que la Commune voit sa dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat diminuée depuis 2014 pour « contribuer au remboursement du déficit national » (- 19.250 € en 2014, au moins autant en 2015) et qu'il est nécessaire de maîtriser au mieux les dépenses.

Le Conseil Municipal accepte la proposition du Maire.

Pour la demande de participation au profit de l'Ecurie Obiou pour l'étape du rallye de la Matheysine à Monteynard, la décision sera prise ultérieurement.

Pour ce qui concerne les activités organisées par la ludothèque « Jeux Rigole » à Monteynard, le financement est maintenu dans le cadre de la fête du village.

## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (P.C.S.)

*Rappel : le Plan Communal de Sauvegarde est un document d'aide permettant de gérer le plus efficacement possible un événement de sécurité civile ou climatique en organisant l'alerte, la mise en sécurité et l'accompagnement de la population.*

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier du Préfet qui rappelle que la Commune étant dotée d'un Plan Particulier d'Intervention, est soumise à l'obligation d'élaborer un P.C.S.

Le Maire informe le Conseil Municipal que la réalisation d'un P.C.S. a été confiée à E.C.T.I, une association agréée par la Préfecture pour un montant de 1.300 € HT.

Remise du document prévue avant fin 2015.

Un groupe de travail, composé de Cristelle Gallien, Stéphanie Allain-Deflosse et le Maire, est créé pour valider le travail et les documents avant diffusion

## PRESENTATION DU PROGRAMME DE TRAVAUX FORESTIERS 2015

Le Conseil Municipal accepte le programme de travaux forestiers 2015 pour un montant de 1.251 € TTC (travaux de maintenance sur les parcelles 5 et 14) et le programme de coupes de bois par câble (procédé qui facilite grandement l'exploitation des bois situés sur forte pente ou éloignées des routes forestières), 2 en 2015 et 2 en 2016.

Le Maire informe le Conseil Municipal que les 2 coupes de bois 2014 n'ont pas trouvé preneur et seront remises à la vente en 2015 (très forte probabilité d'être vendues d'après l'ONF).

## **PRESENTATION D'UN PROGRAMME DE TRAVAUX PLURIANNUEL ET REFLEXION SUR UNE PRIORISATION**

### Remplacement des véhicules communaux

Le Maire informe le Conseil Municipal que le remplacement du Mega est urgent de par son état de plus en plus délabré et que l'achat d'un véhicule type camion 3.5 t (neuf ou occasion) est à l'étude par David Picchioni. (Depuis la réunion, le Mega a trouvé acquéreur à 1.200 €).

Le Maire évoque également le besoin de remplacer l'étrave de déneigement (achetée en 1999). Montant d'un premier devis : 8.510 € H.T.

### Travaux futurs

Le Maire présente une liste de travaux et aménagements à réaliser en précisant que ce recensement exhaustif est réalisé dans le seul but de permettre au Conseil Municipal de réfléchir et d'arrêter les choix prioritaires et leur échéancier :

Déplacement de la Croix Directionnelle (Café Molière > Cimetière)

Travaux Réseau connexion Champa - Liorats

Travaux Réseau raccordement Liorats - STEP 2

Abri Bus des Liorats + en option Aménagement Bassin

Liaison Piétonne Pré Badier - Buya

Réseau EU EP Les Blais

Réhabilitation bâtisse Café Molière

Aménagement Sécurité des Ripeaux (création chemin piétons et traversée)

Aménagement Sécurité Jeannots (ilot ou rétrécissement au niveau du Carrefour)

Aménagement sécurité routière traversée de la Ville (Zone 30 et/ou rétrécissement)

Local Chasse (réunion + chambre froide)

Cantine Ecole (agrandissement ou nouveau local)

Création Commerce de proximité

Stade : Barrières Terrain de Foot

Stade : Escalier

Salle Poly : Réaménagement Bar et Cuisine

Salle Poly : Réaménagement des terrains de boules avec création Parkings

Aménagement décoratif entrées Nord et Sud Mise en Place de Panneaux avertisseur de Vitesse

Décoration de Noël

Jeux Enfants / Parcours Santé au Stade

Table d'orientation + Aménagement site

Travaux Forêt

Escalier Lotissement de la Contamine

Travaux de Raccordement chemin de la Carrière (Munoz)

Travaux de finalisation du Champa (Eclairage et Réseau)

Agrandissement Parking Ecole

Coin pique-nique au stade

Aménagement sortie Buya Cimetière

Parallèlement, le Maire présente, pour information le tableau récapitulatif de la dette communale qui s'élève à 69.240 € par an (environ 10 % des recettes réelles du budget).

## **ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2015**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'entrée à la communauté de communes en 2014 s'est traduit par une baisse des taux des 3 taxes :

3.99 % au lieu de 4.36 % pour la taxe d'habitation  
14.68 % au lieu de 15.19 % pour le foncier bâti  
72.25 % au lieu de 78.25 % pour le foncier non bâti,  
soit un manque à gagner d'environ 6.800 €.

La commission communale des Finances réfléchira sur une révision ou non de ces taux qu'elle proposera au prochain Conseil Municipal dans le cadre de la présentation du budget 2015.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Régularisation d'une délibération (prime agent remplaçant)**

Suite à une erreur de libellé de la délibération prise le 7 janvier 2015 pour l'octroi d'une prime à un agent remplaçant, le Conseil Municipal accepte d'annuler cette délibération pour la remplacer par une délibération recevable par le contrôle de légalité de la Préfecture.

### **Départ en retraite de l'agent technique**

Le Maire annonce le départ en retraite de Jean-Louis Jacquot au 1<sup>er</sup> mai 2015  
Compte tenu du solde de congés de 30 jours, Jean-Louis Jacquot sera absent tout le mois de mars.

### **Eclairage public**

Le Maire propose d'engager une réflexion sur la possibilité d'une économie à réaliser sur les dépenses d'éclairage public (16.000 € en 2014).  
Une commission est créée à cet effet avec Jean-Claude André, Silvère Combe et Cédric Paulin.

### **Internet haut débit**

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'engagement financier de la commune à concurrence de 2.600 par an pendant 8 ans pour permettre la desserte du haut débit a été transmis à la Communauté de Communes.

### **Maison Brunel**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été interpellé par Madame Molière Françoise, propriétaire de la maison située derrière celle de M. Brunel pour l'informer qu'une transaction était en cours avec M. Brunel pour l'achat d'une partie de 67 m<sup>2</sup> de la parcelle sise à l'arrière du bâtiment. Suite au décès de M. Brunel, Mme Molière souhaite conclure cette transaction et propose d'octroyer en échange à la commune un droit de passage sur le chemin desservant sa maison mais aussi l'arrière de la maison Brunel.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à procéder à cette transaction et maintient sa décision d'achat de la maison Brunel.

### **Activités périscolaires**

Pour pallier un problème d'effectif lourd au sein des 4 groupes existants pour les activités périscolaires, la création d'un 5<sup>ème</sup> groupe est à l'étude par la commission « Affaires Scolaires » qui devra aussi mesurer l'impact financier.

### **Elections cantonales**

Le scrutin aura lieu les 22 et 29 mars 2015.

Deux candidats organisent une réunion publique en Mairie :

Charles Galvin le 4 mars à 14 h et Frédérique Puissat le 18 mars à 18 h.

## **La parole aux élus**

Commerce de proximité :

Cédric Paulin présente la version définitive de l'enquête à soumettre à la population qui sera diffusée à partir du 2 mars 2015

## **La parole au public**

Aucun sujet évoqué.

L'ordre du jour épuisé, la séance a été levée à 22 h 30.